



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Optimiser la qualité des formations professionnelles

L'Ecole de couture de Lausanne rejoint l'ERACOM

Permettre à chaque école professionnelle de devenir un pôle de compétences de ses secteurs de formation est un objectif du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Le rattachement de l'Ecole de couture de Lausanne (ECL) à l'Ecole romande d'arts et communication (ERACOM) dès le 1er août 2013 s'inscrit pleinement dans cette dynamique, par sa contribution au développement du secteur des arts appliqués.

En rejoignant l'ERACOM, les formations de créateurs de vêtements et de tissus bénéficieront d'un contexte particulièrement novateur et artistique. Le personnel enseignant, administratif ainsi que les élèves de l'ECL s'installeront dans de nouveaux locaux répondant mieux à leurs besoins et propres à stimuler la créativité.

Le bâtiment libéré par l'ECL accueillera les apprentis logisticiens actuellement à l'ERACOM. Ils y suivront leurs cours professionnels et pourront y développer une identité propre à cette formation. Rattachés à l'ERACOM, les locaux de l'ECL permettront également de dispenser des cours relatifs aux maturités professionnelles artistiques et techniques et à la culture générale.

Dans la logique des synergies et du développement des pôles de compétences, les filières de maturité professionnelle du domaine de la santé, historiquement rattachées à l'ERACOM, quitteront celle-ci pour rejoindre l'Ecole supérieure de la santé (ESS) à Lausanne.

Ces transferts de formations n'ont aucune incidence sur le nombre d'enseignants qui restera identique, ni sur leur statut, leur fonction ou leur taux d'engagement. Seul leur lieu de travail sera différent ainsi que leur rattachement hiérarchique.

La cheffe du DFJC, Anne-Catherine Lyon, se réjouit de ces changements; ils donnent une nouvelle impulsion aux formations concernées et répondent aux objectifs qualitatifs que le département s'est fixé en matière de formation professionnelle.

Lausanne, le 18 janvier 2013

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 021 316 63 06